




Thierry Moers et Filip Peers,  
secrétaires nationaux

LEASING DE VÉLOS ÉLECTRIQUES SANS  
CONCERTATION SOCIALE



[cheminots@cgsps.be](mailto:cheminots@cgsps.be)

[www.cheminots.be](http://www.cheminots.be)

 Parole de cheminots

## Leasing de vélos électriques sans concertation sociale

A la SCPN du 4 mai, une présentation du projet "My Bike – Leasing de vélos électriques" était à l'agenda. La direction nous a demandé, avant d'entamer la présentation à ce propos, de ne pas communiquer sur ce point afin que la direction puisse sortir cette « primeur » le 3 juin pour la « **Journée mondiale du vélo** ». Le front commun syndical a refusé par principe cette demande. En effet, en tant qu'organisation syndicale nous devons avoir la liberté de communiquer quand nous le souhaitons et sur les thèmes que nous voulons.

Suite à cela, le management a retiré le point de l'agenda et a publié sans concertation le plan « My Bike » le vendredi 3 juin sur Intranet. Pourtant, une sous-commission paritaire a eu lieu le 1er juin, 2 jours avant la « **Journée du vélo** ». Ainsi la direction a donc fermé la porte de la concertation sociale.



En lisant ce plan « **My Bike** », nous comprenons mieux le mystère qui l'entoure et pourquoi nous ne pouvons pas communiquer. Le piège de ce plan se trouve dans l'échange de jours de crédit et/ou une avance sur la prime annuelle contre un vélo. Ce sera évidemment sur base volontaire, mais les exemples repris sur intranet montrent clairement que l'accent est mis sur l'échange de jours de crédit. **Ce n'est pas le but d'octroyer des jours de crédit. Apparemment, pour la direction, tous les moyens sont bons pour combler le manque de personnel sans élargir le peloton des cheminots (lisez en limitant les recrutements).**

**Soyons clairs :** nous voulons promouvoir l'utilisation du vélo et, en conséquence, nous avons toujours plaidé en faveur de l'octroi d'une indemnité vélo la plus favorable à l'ensemble des cheminots et nous sommes favorables au leasing de vélos. Mais, nous considérons que l'octroi de ces avantages ne peut s'échanger en contrepartie du temps de travail, notamment au travers du bénéfice des jours de crédit.

Il s'agit d'une matière qui dépasse les limites d'un simple document d'information, et qui, de notre point de vue, mérite une concertation au sein de la sous-commission paritaire nationale plutôt que l'expression unilatérale de la Direction.

**Nous avons adressé une lettre au directeur général de HR-Rail en demandant de (re)mettre ce point à l'ordre du jour de la sous-commission paritaire nationale. La CGSP défend fermement la semaine des 36 heures.**

Thierry Moers et Filip Peers, secrétaires nationaux

**N'hésitez pas à contacter votre délégué ou votre secrétaire régional pour de plus amples informations.**